



Les Ami.e.s de
la Confédération paysanne

Accès à une alimentation choisie pour tous et toutes : vers une sécurité sociale de l'alimentation Compte-rendu Formation du 03.12.2022

192 inscrits – 85 présents

Animation par Francine Narbal, Aurore Navarro et Jean Azan, administrateurs des Ami.e.s de la Conf'

Jean Azan : Cette formation fait partie de la quarantaine de formations organisées par les Réseau AMAP IDF, Terre de Liens IDF et les Ami.e.s de la Conf'. Dernière formation de l'année, organisée dans le cycle commun à nos structures (Réseau AMAP IDF, Terre de liens IDF, Ami.e.s de la Conf').

Francine Narbal : Quelques chiffres avant de donner la parole aux intervenants : En France, en 2021, à cause de la précarité, 12 à 15 millions de personnes ne mangent pas comme elles le voudraient et 5 à 7 millions ont recours à l'aide alimentaire dans la 7ème puissance mondiale! Bénédicte Bonzi va nous expliquer cette contradiction et comment les gouvernements pallient ce problème qui continue de s'accroître grâce à l'aide alimentaire.

Bénédicte Bonzi est docteure en anthropologie sociale et a réalisé sa thèse sur « le don à l'épreuve des violences alimentaires ».

Ensuite, nous verrons que cette précarité, ces difficultés s'appliquent aussi, paradoxalement, à des paysans qui produisent de la nourriture.

Deux d'entre eux vont nous présenter la situation dans le milieu agricole et dans l'ensemble du système de l'alimentation. Puis ils nous diront, à travers la présentation de la SSA, les enjeux auxquels celle-ci pourrait répondre dans le domaine de l'agriculture et pourquoi le Conf s'investit dans le collectif SSA en l'illustrant avec les expérimentations locales en cours ou à venir.

Manu MARIE est paysan-boulangier dans le Calvados, et Romain HENRY apiculteur en Indre-et-Loire, tous deux syndiqués à la Conf'.

Présentation

Bénédicte Bonzi : quand on s'intéresse à la démocratie alimentaire, il y a plusieurs portes d'entrée :

- entrée agricole, dont vont vous parler Manu et Romain
- entrée du droit : qu'est-ce qu'on devrait faire, comment s'organise le droit à l'alimentation ?

- ce qui peut nous insurger par rapport aux inégalités et qui se traduit dans le cadre de l'aide alimentaire. Comprendre son fonctionnement. L' Aide alimentaire n'est pas violente en soi mais elle contient une forme de violence, la violence alimentaire, qui est structurelle, et qui provient du fait qu'on est dans un pays qui aurait les moyens de mettre en œuvre toutes les déclinaisons possibles du droit à l'alimentation et qui en le fait pas. Cela se traduit dans un lieu précis, celui des distributions alimentaires.

Dans le cadre de ma thèse, j'ai accompagné sur le terrain les Restaus du coeur du 93, j'ai eu la chance non pas d'observer l'aide alimentaire, mais de l'éprouver, physiquement, en participant à de nombreuses maraudes la nuit et en étant impliquée dans un centre de distribution. Ce dont je vous parle, c'est comment ça se passe sur le terrain, dans l'un d'un des départements les plus sinistrés, des plus pauvres de France, où s'organise l'une des plus grosses distributions : 7 camions qui sortent et qui permettent de nourrir environ 500 personnes.

Approvisionnement de l'aide alimentaire : historiquement parlant, l'aide alimentaire était approvisionnée par des surplus agricoles (plan européen d'aide aux plus démunis). Puis, très vite, on a contraint les agriculteurs à être en flux tendu, il n'y a plus eu ces stocks d'où un changement de fonctionnement.

Aujourd'hui est mis en place un **Fonds européen d'aide aux plus démunis**. On n'est plus sur des stocks qui permettraient de réguler, mais on est sur des appels d'offres, on crée des marchés très peu chers avec produits pas forcément de la qualité souhaitée et pas forcément des produits français.

D'où l'émergence de différents scandales de poulets gonflés à l'eau, steaks hachés qui contenaient tout sauf de la viande. On se dit que vraiment, quand le scandale éclate, c'est que les gens ont dû en manger une certaine quantité, pour arriver à se plaindre, car une des particularités des personnes qui reçoivent l'aide alimentaire est plutôt de se taire.

C'est l'une des premières sources d'approvisionnement : pas énorme en terme de quantité, mais historiquement, les structures y sont très attachées.

Fonctionnement : en France, l'État français a décidé de déléguer cette mission à quelques grandes structures : les Restaus du cœur, la Croix rouge, le Secours populaire et les Banques alimentaires (qui contrairement aux 3 autres, reçoivent de la nourriture, mais ne font pas de distribution).

La Croix rouge et le Secours populaire + tout un tas de petites structures vont se servir aux banque alimentaires.

Les restaus du cœur ont fait le choix de faire leur propre collecte et d'avoir leur propre politique d'achat.

Plus récemment, le réseau Andes, qui développe un réseau d'épiceries solidaires et entre dans les structures à qui l'État délègue cette mission de distribuer de la nourriture.

Approvisionnement / Grandes distributions :

- **fond européen géré par France Agrimer**. D'autres Etats, pas rapport à l'aide alimentaire, font le choix de redistribuer de l'argent. La France a fait le choix, au niveau de la répartition alimentaire, de l'achat, et de la distributin des denrées.

- **Approvisionnement complété par des collectes**. Mois de novembre, supermarchés qui, dans leur grande générosité, mettent en tête de gondole leurs produits et leurs marques pour qu'on puisse les acheter et les redonner.

- **Et y a la ramasse** : les invendus voire invendables des supermarchés.

Avant c'était un petit plus pour avoir des produits un peu sympas que d'habitude (viande label rouge, de marque, voire bio...), produits frais / laitiers dont la date limite très proche.

De 2016 à 2019 : La mise en application de la **Loi Garot**, contre le gaspillage alimentaire, est venue complètement modifier ce qu'étaient les ramasses.

On considère dans les missions des acteurs de l'aide alimentaire, que la gestion du gaspillage alimentaire fait partie de leur objectif, alors que pas du tout.

Avec cette loi, arrivée de nouveaux acteurs (Phenix, Hop hop food,...) qui font de la récupération de manière hyper professionnelle. Pour des structures de l'aide alimentaire qui fonctionnent avec des bénévoles et n'ont que peu de moyens, c'est une concurrence nouvelle. Ils vont perdre certains magasins, lieux de récupération. Les magasins peuvent vendre maintenant vraiment jusqu'à la dernière minute. Donc les produits que l'aide alimentaire va retrouver, devraient parfois passer directement à la poubelle. Et les petites structures se retrouvent à devoir faire le tri. Pour elles, c'est de moins en moins des petits plus mais une perte de qualité, alors qu'on leur demande de faire grossir cette part de la ramasse pour nourrir une partie grandissante de la population.

Avant on avait l'usage de l'eau de javel sur les aliments arrivés à date limite, pour être sûrs que ce ne soit pas consommé. Ce n'est plus le cas maintenant, mais finalement, **la responsabilité, si la chaîne du froid est rompue, repose sur ces structures de l'aide alimentaire**, alors qu'elles n'ont pas les moyens d'assurer ces normes correctement (ex lorsqu'elles ne reçoivent pas de camion frigorifique).

Grandes surfaces devaient avant payer une taxe pour détruire les aliments périmés. Ce n'est plus le cas depuis la loi Garot. Et en plus, elles récupèrent une défiscalisation sur les produits. Les grands gagnants sont les supermarchés.

Personnes ayant recours à l'aide alimentaire

En ce qui concerne les personnes ayant recours à l'aide alimentaire, elles vont devoir taper à plusieurs portes : aucune aide seule ne permet de se nourrir complètement, de couvrir l'ensemble des besoins alimentaires.

A l'aide alimentaire, on doit faire un tri « du plus pauvre parmi les pauvres ».

Deux barèmes : un qui s'applique en hiver, un en été (cela restreint le nombre de personnes possibles pour recevoir de la nourriture).

La structure d'aide alimentaire va devoir cocher pour que les gens aient ce qu'il faut en terme « d'équilibre » nutritionnel / calorique.

La part de produits frais est vraiment aléatoire. Niveau de tension permanent.

Une confusion existante / persistante : aide alimentaire = droit à l'alimentation

C'est faux !. L'aide alimentaire était conçue initialement pour pallier à des situations d'urgence.

Or, **cette situation d'urgence dure depuis 30 ans**. On est dans une structuration de l'aide alimentaire. Les personnes absorbent tellement d'injustice, qu'elles ne s'en sortent pas.

Le / la bénévole : sa première mission est de contenir cette violence.

Cela contient la paix sociale : sans ça, il y aurait probablement des émeutes de la faim.

En Seine Saint Denis, le préfet a lancé l'alerte pendant le confinement, quand les personnes de plus de 70 ans ne pouvaient plus distribuer l'aide alimentaire, alors qu'elles constituent la grande part des bénévoles. Impacts physiques et psychologiques.

Très important quand on parle de SSA aujourd'hui : ce qu'on a découvert, c'est qu'il y a une vraie culture de la résistance, pour une vraie justice alimentaire. **Enjeu de réussir à relier les deux résistances :**

- personnes ayant recours à l'aide alimentaire d'un côté,
- paysans ayant des difficultés à vivre de leur métier

Manu Marie : Paysan boulanger sur 23 hectares.

Film La part des autres. Donne un début d'analyse dans ce qu'on va faire aujourd'hui.

Faire des liens qu'on avait pas l'habitude de faire avant à la Conf'. Tout un pan de l'accès à l'alimentation qu'on avait un peu oublié. Les travaux faits dans le cadre du projet ACCESSIBLE nous ont permis de lier ça. Rentrer dans un projet comme la SSA. Pose aussi question de notre protection sociale et de son financement. Met en lumière notre protection sociale d'une autre manière.

D'un côté de l'échiquier des paysans qui sont depuis 50-60 ans en train de subir les lois du marché, de l'autre, les paysans qui suivent des alternatives, exemple l'agriculture paysanne.

Agricultures / lois du marché : les agriculteurs subissent les fluctuations du marché, pour le lait, pour les grandes productions (viande, laitières, céréalières). Les prix peuvent augmenter pour diverses raisons, toujours exogènes à nos fermes. En ce moment, lait conventionnel est payé au producteur plus cher que le lait bio, pas loin de 500 euros les 1000L (pas vu depuis plusieurs dizaines d'années). Mais on sait que ça ne va pas durer. Et pendant que le prix est correct, il se trouve que toutes les autres parties ont augmenté : le gasoil, les intrants chimiques pour faire pousser le maïs, pour élever les animaux puis produire le lait. Le peu de valeur ajoutée qui pourrait revenir au producteur est de fait éliminé par la hausse des autres coûts liés.

Valeur ajoutée (VA) captée par toute la filière (concerne 80 % de notre nourriture qui passe par les filières). Ces filières sont les grands capteurs de la valeur ajoutée. Sécurité alimentaire assurée, mais pas la qualité. Les problèmes de santé (Maladies cardio vasculaires etc), peuvent témoigner de ça.

Les producteurs sont pris en étau entre la nécessité de produire (à pas cher) et la nécessité de pouvoir vivre correctement de leur métier. Aide alimentaire a été intégrée dans ce système de surproduction. Ce « pas cher » se retrouve dans les poches vides de l'agriculteur. Cercles vicieux.

A la Conf, on a beaucoup de revendications, de régulation des marchés, de la place de la puissance publique.

Réflexion économique : je dois ramener la VA(valeur ajoutée) sur ma ferme.

Sur les marchés locaux, on voit qu'on pratique des prix qui sont en rapport avec l'objectif de rapporter de la VA. De fait, on ne s'adresse qu'aux publics qui ont les moyens d'acheter.

On essaye dans les marges d'avoir plus de financement pour installer des paysans.

Mais on ne fait pas bouger les 80 %.

On veut aussi permettre à ceux en filière longue de pouvoir vivre de leur travail.

Il nous fallait trouver un outil théorique puis factuel pour faire le lien entre la demande d'une alimentation choisie, et une production qui soit à la hauteur de nos enjeux paysans. On a un vrai enjeu environnemental à prendre en compte aussi.

Si on fait un sondage auprès des gens qui vont à l'aide alimentaire, je ne vois pas en quoi ils ne voudraient pas, eux aussi, de la nourriture de qualité.

Quand on dit que 80 % des gens ont accès à une alimentation sûre, on s'aperçoit qu'un changement dans la vie des gens peut très vite faire exploser les choses, et faire basculer cette sécurité.

Ce qui nous attire vers la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) : c'est l'effet systémique.

Même s'il faut rester vigilant : quand on prend l'exemple de la sécu : on s'aperçoit qu'il y a des effets vicieux liés à l'emprise de l'industrie pharmaceutique, qui n'est pas incluse dans la filière de conventionnement. Mais l'exemple de la sécu reste inspirant pour des paysans qui pourraient continuer à nourrir la population.

Romain Henry : apiculteur en Indre-et-Loire. Nous sommes peut-être aujourd'hui à un point de bascule entre un petit groupe de gens et de plus en plus de gens qui s'emparent du sujet.

Point de vue économique : nécessité d'introduire ça dans la question de la SSA. Objectif réellement politique de s'approprier, de comprendre l'économie. Ce que l'on définit et porte en agriculture paysanne : toutes ces alternatives n'arrivent pas à faire système.

On n'est pas dans un cadre porteur. Il y a un plafond de verre : quand on fait le choix de garder la VA, les produits deviennent plus chers et s'adressent donc à des gens qui ont la capacité économique, culturelle et cela suppose aussi d'être proche des lieux de distribution, etc.

Il faut parler de solvabilisation d'un marché intérieur (est-ce que les gens ont les moyens de payer plus cher ?) : là où beaucoup d'installations sont faites depuis 15 ans (en Bretagne, dans le sud est de la France) : on voit que les gens installés épuisent la niche, entrent en concurrence avec les producteurs déjà là, doivent se positionner en concurrence. Les nouveaux entrants vont alors tirer les prix par le bas. C'est la réalité de marché dans un monde libéral : on rentre dans la perversion du système actuel.

A l'autre bout de la chaîne, il y a de moins en moins de gens qui ont les moyens d'acheter. On est dans une société qui écrase les coûts de production pour vendre de moins en moins cher, justement en baissant la masse salariale (le coût du travail). On est donc de moins en moins payés en général, on a de moins en moins de capacité à acheter de l'alimentation. Compression des marges du budget des ménages (mur de la contrainte énergétique et des ressources. Inflation.)

→ **La SSA est donc aussi un moyen de solvabilisation d'un marché intérieur qui puisse payer des prix plus élevés de la production agricole absolument nécessaire pour nous pour financer le travail de l'agriculture paysanne qui nous permette d'aller vers une forme de souveraineté alimentaire.** S'oppose clairement à la politique gouvernementale technophile (robotique, génétique, intelligence artificielle). Il faut qu'on garde des paysans et paysannes et qu'ils soient payés.

Expérimentation locale : les trois piliers. Beaucoup de ressources là-dessus. L'ambition SSA est systémique. Très complexe de pouvoir avoir un texte et la définition d'une SSA ajustée à toutes les contraintes.

Quand Ambroise Croizat met en place le régime général, c'est l'unification de plein de caisses qui existaient déjà. C'est grâce à ce travail là qu'il y a pu y avoir cette unification.

Pour la SSA, indispensable aussi qu'il y ait aussi des tests SSA.

Réalités sociologiques très différentes. Question économiques et questions de démocratie.

Par rapport à la démocratie : question de la **prise de décision** qui aille dans le sens de l'intérêt collectif. **Comment on établit une démocratie locale ? En connaissance de cause.**

Pour arriver ensemble à un **conventionnement** : définition de produits qui vont être conventionnés. Pour nous paysans, ça veut dire avoir accès à un marché garanti.

La convention citoyenne sur le climat a montré qu'avec du tirage au sort et du « *en connaissance de cause* », l'intelligence collective produit des choses pas trop folles (même si elles ont été mises dans le tiroir par le gouvernement).

On pense ne pas que la SSA est là pour imposer l'agriculture paysanne, mais on espère que l'intelligence collective comprendra quelle est la pertinence de l'agriculture paysanne et lui permettra de lui faire dépasser la niche des 20 %.

Cela se traduit sur le terrain. Initiatives locales (voir sur site du Collectif).

Cotisation : le taux pourrait être unifié dans cadre national. Pour tout le monde, comme pour la santé. Dans les expérimentations locales c'est compliqué d'avoir la pertinence d'un système macroéconomique.

Différentes échelles de tests : marchés paysans avec prix différenciés (le choix peut se faire discrètement). Autres périmètres d'expérimentations via épicerie sociales et solidaires. Ou encore fléchage d'une part des aides sociales sur une carte qui pourrait être utilisée dans l'épicerie sociale (via conventionnement de produits).

D'autres sont sur l'expérimentation de la monnaie locale en la fléchant vers agriculture conventionnée.

Avoir des expérimentations locales, permet aussi peu à peu d'avoir une visibilité auprès des décideurs. Question du rapport de force, c'est aussi l'enjeu de la visibilisation.

A Tours : au début, réalisation d'un travail autour de petites formations / exposés sur la SSA. Production de banquetts (produits de la ferme préparés par des bénéficiaires des centre sociaux). On a parlé du coût, des deux côtés. Cela a donné envie d'aller plus loin.

Enjeu : réussir à produire un marché.

Francine : merci beaucoup pour cette richesse d'interventions, très complémentaires entre Bénédicte et Romain et Manu, qui donnent un éclairage que l'on n'avait pas encore eu jusqu'à maintenant !

Questions :

- **Est-ce que les commerçants référencés sur Phénix ou Toogoodtogo donnaient auparavant à l'aide alimentaire ? Ou est-ce que ce sont des commerçants qui auraient pu mais vers qui les structures d'aide alimentaire ne s'étaient pas encore tournés ?**

Bénédicte : pas le recul de ce que faisait chaque distributeur avant, mais sont allés à la facilité. Certains préféreraient détruire les produits plutôt que passer par l'aide alimentaire. Exemple : je contacte une épicerie solidaire à Nantes pour voir comment ça fonctionne. Réponse : « on s'occupe de rien c'est Phénix – qui récupère aussi la défiscalisation-. Les étudiants ne se rendaient pas compte que Phénix les aidait, parce qu'il récupérait la défiscalisation. Phénix a construit son modèle économique en se vantant d'être dans l'ESS alors qu'ils sont ceux qu'on devrait combattre.

Enjeu puissant : quelle économie va nous amener vers un marché autre que ce qu'on connaît ? SSA propose d'aller dans l'inconnu. Mais on en a besoin : c'est soit l'inconnu, qui semble heureux, soit le mur.

Cotisation : via notre force de travail, on est tellement habitués à penser dans des termes d'économie libérale, qu'on arrive pas à penser qu'avec notre force de travail on peut transformer les choses. Quand les impôts sont bien utilisés par ex, on est contents d'avoir des services publics qui fonctionnent.

Quand on sort sa carte vitale, on est content quand on est remboursés, et pas contents quand c'est conventionné secteur 2 alors que c'est nécessaire pour nous.

Conseil National de l'Alimentation (CNA) : il y a des blocages au niveau du gouvernement, ne veulent pas de cette transformation-là car remet en cause le confort de quelques personnes et améliore celui de beaucoup.

Romain : ce mouvement de résistance : à la Conf, on a une galaxie Conf, le réseau (Ami.e.s de la Conf, Terre de Liens, CIVAM, Atelier paysan...). Toute notre énergie militante est consacrée à réparer les dysfonctionnements d'un système qu'on ne veut pas, alors qu'on a besoin de pouvoir libérer du temps pour réfléchir à la SSA.

Là, on est ailleurs que dans des luttes défensives. Là, on est dans une lutte de conquête pour changer de cap. Enjeu politique.

- **Quand tu parles de "choix" d'organisation de cette structuration de l'aide alimentaire, ça s'est défini à quel niveau ?**
- **Cet exposé complète la vision de l'Atelier paysan sur le sujet, lire « Prendre la terre aux machines »**
- **Le film "La part des autres" a été projeté à Dinan (22) au mois de novembre 2022 dans le cadre du festival alimenterre.**
- **Travail de longue haleine de porter les analyses de Bénédicte (et autres, avec le coll. SSA...) , et diplomatie ardue de partager ces travaux, même avec des acteurs militants qu'on croirait ouverts, ou "acquis" à une ambition politique et Sociale ("La Sociale") . Une telle introspection des engagements & solidarités alim. semble finalement être aussi bouleversante que "Prendre**

la terre" dans les agricultures alternatives. Encore chapeau la Conf' & les Amis de la Conf

- **Bonjour et MERCI pour ce webinaire d'information sur une thématique primordiale car vitale. Il faut « manger pour vivre » et « bien manger pour bien vivre » ! Nous sommes un collectif citoyen « OASIS RÉUNION » rassemblant près de 40 000 personnes qui ont signé un MANIFESTE afin d'obtenir des pouvoirs publics, légitimement, une alimentation saine, sûre, autosuffisante, et durable, pour tout le monde sur l'île de LA RÉUNION. Nous travaillons depuis 2017 sur le DROIT À L'ALIMENTATION et sur un projet de SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION DURABLE. Nous insistons bien sur le « DURABLE » c'est-à-dire avec un modèle qui n'utilise plus aucun produit dépendant de la pétro-chimie. À bientôt peut-être et encore MERCI ! Bernard ASTRUC - tel 0670510648 - contact@oasis-reunion.bio / site <https://oasis-reunion.bio/>**
- **Université populaire de SAUMUR : Même si l'intelligence collective comprend l'importance de la solvabilisation du "marché paysan", comment vont faire les agriculteurs qui font partie des 80% pour se transformer ? Merci**

Manu Marie : La Conf' fait 20 % aux élections professionnelles. Comment on amène les 80 % à cette piste là ? Question très importante. Qu'on soit de la Conf ou d'un autre syndicat : SSA = proposition d'un outil qui permet d'encadrer un prix, et qui sécurise un débouché et un revenu. Quand on pose cet argument là, j'imagine qu'on pourrait plus facilement amener une grande majorité d'agriculteurs à cet outil. Correspond à conventionnement secteur 1.

Lutte POUR : au début, on a une vraie attirance, et maintenant les gens demandent « qu'est-ce qu'on fait » ? Comment on fait pour structurer / inverser le rapport de force ? Travail au CNA : s'il a sorti un avis parlant de la SSA, c'est parce qu'on a poussé. Les trois structures qui mettaient les freins : la coopération agricoles avec la FNSEA, les artisans transformateurs (les petits commerçants) et l'État. Vraie position conservatrice. Forces en face hyper costauds.

Romain Henry : bascule doit aussi se faire dans le milieu paysan. De quelle manière on envisage économie et fonctionnement économique ? Comment l'offre doit être de moins en moins chère ? Plein de politiques de compensations pour alléger le coût de production (PAC et d'autres dispositifs, notamment dans agroalimentaire et grande distribution avec aménagement fiscaux sur le coût de travail, pour baisser coûts de production).

On a complètement mis de côté une politique de la demande. Ouvrir cette possibilité avec des mécaniques économiques.

Deux manières de voir : soit on reste sur une politique de l'offre et on compense, mais on a pas la main dessus en tant que mangeurs. Dans le cadre d'une politique de la demande, faire en sorte que la demande ait suffisamment les moyens pour payer l'offre. Travailler sur une politique de la demande.

Ex : Angélique Delahaye, députée européenne (LR à l'époque), et surtout l'une des plus grosses légumières de France. Centrale d'achat pour des distributeurs. A fait un travail au niveau européen. Son filtre toujours : comment on subventionne l'offre pour compenser ? Et jamais question de comment on part de la demande ?

Changer de prisme. Sanctuariser un budget nécessaire. Faire que l'offre soit solvable.

- Je suis ravi de l'expertise, des valeurs humaines et égalitaires de chaque intervenante ♀♂. En rien, donc, je ne voudrais amener la moindre contradiction dans cette démarche. Juste évoquer ce que je ressens de mon point de vue. Il a été question de système. Et je pense que ce système, cette convention non choisie par la plupart nous mène à la disparition de l'espèce humaine. Comment pourrait se considérer un mouvement comme la conf et ami dans cette situation assez particulière ?
- B. Bonzi : En complément du film, le guide d'autodiagnostic une ressource qui peut aider des initiatives à se poser la question de l'accessibilité : <https://www.civam.org/ressources/reseau-civam/projet/accessible/autodiagnostic-des-initiatives-dacces-a-lalimentation/>
- Lien vers le rapport complet du CNA : <https://cna-alimentation.fr/download/avis-n91-10-2022-prevenir-et-lutter-contre-la-precarite-alimentaire/>

Bénédicte Bonzi : Quand on parle de la cotisation elle ne permet pas que de donner 150 euros par personne et par habitant. Elle offre les moyens de transformer les infrastructures (ex sécu sociale de santé, ce sont les cotisations qui ont permis de construire les CHU, etc.). Donc pour paraphraser JC Balbot on a besoin de tous les agriculteurs et de plus passage de 400 000 à un besoin de 1,5 millions !

- Question : On peut aussi mettre l'accent sur les profits que font les hypermarchés pendant les collectes. Puisque ces moments de collecte sont des moments où les clients achèteront plus pour donner aux associations.
- On a régulièrement de la surproduction bio, est-ce que l'on ne peut pas faire un réseau citoyen pour redistribuer ailleurs, là où il y a des grandes villes. Une distribution citoyenne, comme AMAP ?

Francine : rebondir sur intervention de Manu : qu'est ce qu'on peut faire ?

Voir sur le [site du collectif SSA](#) toutes les associations qui travaillent sur le sujet. Aller dans des commissions sur ces questions qu'on doit approfondir (commission SSA des Ami.e.s ouverte à tout adhérent). Objectif politique que se donne le collectif : avoir une adhésion populaire au projet forte d'ici aux élections présidentielles 2027. On est très sollicités. Important que l'on soit en mesure de répondre à cet objectif.

Bénédicte : Que diraient les personnes ayant recours à l'aide alimentaire si on leur proposait du bio ? Un jour je distribuais du chocolat bio : de par ma propre préférence, je proposais le bio. Et plusieurs voulaient l'autre : pour elles, le bio, c'était pas pour elles. Ne voulaient pas ramener ça à la cité. Cette nourriture intériorisée, constitue le corps. Dur de se dire « je vaux autant que l'autre ». Tout un travail de partage. « La part des autres ». « Une place à table ». La remise en partage de la même nourriture pour tous. Le don ne permettra jamais la justice (pareil pour les aides PAC). Si on veut proposer une société plus juste, une démocratie alimentaire, il faut créer autre chose.

- Peut-être affiner la manière dont des expérimentations locales peuvent s'articuler avec un travail de rapport de force national ?

- **Des mutuelles pourraient elles commencer à doter des expérimentations?**
- **Mathieu : Si vous souhaitez prendre part à ce projet de conquête sociale, n'hésitez pas à rejoindre la commission SSA des Ami.e.s de la Conf' qui participe aux travaux du collectif SSA.**
- **Comment sera géré le surplus ? => distribution sociale, comme avant, n'est-ce pas ?**
- **Exactement ! Des collègues bénévoles du Secours populaire disent que les gens ne veulent pas du bio. Pas seulement parce que c'est une image de "nourriture pour riches" mais aussi parce que cela serait plus frais et pas UHT (le lait) par exemple.**
- **Est-il possible d'intervenir 2 minutes sur un point extrêmement important : LE COÛT CACHÉ DE L'AGRICULTURE PÉTROCHIMIQUE qui est colossal ... ?**
- **N'hésitez pas également à faire connaître autour de vous le fascicule « Encore des patates » qui est une porte d'entrée pour le plus grand nombre aux enjeux du droit à une alimentation choisie, saine, accessible et issue de pratiques agricoles durables et rémunératrices pour les paysans.**

Romain : identifier les expérimentations locales et les contacter. Pour amener la discussion. Se former.

Beaucoup d'élus dans nos réseaux. Mettre en situation des élus politiques locaux sur la question de la SSA. Casi toutes les communautés de communes, dans le cadre des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), programment La part des autres.

Endroits à investir pour parler de cette SSA. Dresse un panel.

Pour les mutuelles : peut être un bon périmètre expérimentation. Peut être très intéressant pour travailler la notion d'appels de cotisation.

- **Un grand grand merci pour cette formation qui alimente ma compréhension de la SSA et complète ce que j'apprends dans le réseau agris dont fait partie une des mes assos au niveau national. Bravo, des billes aussi pour en parler sur le terrain avec les citoyens consommateurs et les 80 % de nos campagnes ! MERCIIII**
- **Il y a aussi parfois une image très négative du bio. La mère d'une amie lui demande de lui donner autre chose que du bio quand elle vient manger chez elle. C'est aussi très social/culturel l'image des aliments. Et risque de projeter "notre" représentation de ce qui est bon ou pas bon, sain ou pas sain, de qualité ou pas de qualité. j'y vois l'intérêt d'en discuter pour conventionner.**
- **Les collectivités dans le 93 mettent en place des mutuelles pour la santé. Pourrait-on prendre appui dessus pour la SSA puisqu'il y a une volonté de gestion locale par le politique ?**
- **Un grand merci pour cette formation, plein d'informations et réflexions à poursuivre !**